



Les problèmes de politique monétaire doivent être principalement résolus par la politique monétaire

Intervention de Jean Christophe Schwaab, conseiller national (VD)

Seules les paroles prononcées font foi.

Ce ne sont pas des solutions à la surévaluation du Franc que propose la droite, c'est un programme de politique intérieure, centré sur la dérégulation. Aucune des mesures proposées n'aura le moindre impact sur le cours de la monnaie. C'est la preuve que la droite voit, dans la surévaluation du Franc, une occasion en or d'imposer, à la « va-vite », sa lettre au Père Noël ultralibéral. Et peu lui chaut si notre économie doit affronter encore longtemps un taux de change inéquitable.

Le PS préconise plutôt de répondre au problème de politique monétaire par des mesures... de politique monétaire.

Un nouveau taux plancher, et vite !

La BNS a le devoir légal de veiller à la stabilité des prix en tenant compte de la conjoncture, dans l'intérêt général du pays (art. 5 LBNS). Or, tant la déflation qu'un sérieux tassement de la conjoncture nous menacent, alors qu'avant la funeste décision du 15 janvier, les perspectives économiques étaient satisfaisantes. Le BNS s'est d'ailleurs probablement déjà aperçue de son erreur en intervenant massivement pour instaurer un « corridor » de taux, pour l'instant sans impact positif sur les entreprises. Il faut des mesures plus efficaces et donc rapidement rétablir un taux plancher, soit en lien avec l'Euro, soit en lien avec un panier de monnaie comprenant l'Euro, pour tenir compte de l'ouverture extra-européenne de notre économie et des différences de variations avec d'autres monnaies, notamment le Dollar US. Ce nouveau taux plancher doit permettre aux entreprises de faire des prévisions fiables et d'éviter des restructurations néfastes pour les salarié-e-s et la conjoncture.

D'autres mesures pour rendre le Franc moins attrayant

La BNS ne doit pas se contenter d'un taux plancher, elle doit également prendre les mesures qui l'aideront à le défendre. Elle doit notamment renforcer les taux négatifs pour que l'écart entre les taux pratiqués par la BCE et les taux helvétiques soit suffisamment important, afin de décourager les spéculateurs de se rabattre sur le Franc. La différence de taux était importante au moment de l'introduction du taux plancher en 2011 et elle s'est très nettement réduite récemment, rendant la défense du plancher plus coûteuse.

Par ailleurs, il faut le cas échéant également envisager la possibilité de restreindre le marché du franc.

Utiliser à bon escient la réserve d'actifs de la BNS : création d'un fonds souverain

Un autre moyen de faire baisser la pression sur le Franc est d'encourager les investissements hors de Suisse, mais dans l'intérêt stratégique de notre pays. Or, la BNS détient pour quelques

500 milliards d'obligations d'autres pays, actifs probablement appelés à se déprécier davantage à court terme et donc à aggraver les pertes au bilan. Ces actifs n'ont par ailleurs pas le moindre intérêt pour l'économie de notre pays. La BNS doit diversifier ses placements en acquérant des titres d'entreprises étrangères actives dans des secteurs stratégiques pour notre pays, à la manière d'un véritable fonds souverain. Cet instrument est utilisé avec succès par plusieurs autres pays sans ressources naturelles ou dont le stock desdites ressources n'est pas pérenne (Qatar, Koweït, Norvège). Il est aussi utilisé avec succès par de grandes puissances qui bénéficient d'une balance commerciale excédentaire (Chine Populaire). Parmi les secteurs dans lesquels il serait stratégique de se positionner, on compte notamment les nouvelles technologies, secteur dont les entreprises commencent à se positionner dans des domaines où la Suisse excelle, comme la finance ou la santé.

Calmer la voracité des fonds immobiliers étrangers

Alors que la bourse chutait juste après l'annonce de l'abandon du taux plancher, les titres des fonds immobiliers ont grimpé vers leur plus haut historique. Et, dès le lendemain, des annonces clamant : « investissez dans la pierre ! » fleurissaient dans la presse. Ce n'est pas pour rien : les fonds immobiliers, dont on ne sait pas si leurs capitaux sont suisses ou étrangers, et qui sont en train de faire main basse sur de larges pans de notre territoire, voient dans la surévaluation du Franc une sacrée aubaine. Les investissements massifs dans l'immobilier venant de fonds domiciliés à l'étranger tirent indéniablement le Franc vers le haut, sans la moindre retombée positive pour la population. Les retombées de cette surchauffe sont en fait négatives, avec en premier lieu la hausse des loyers pour les familles et les PME. Il convient donc de renforcer la *Lex Koller*, que le Parlement a heureusement récemment sauvée. En ce sens, le Conseil des Etats doit impérativement revenir sur son rejet de la motion 13.3976 de Jacqueline Badran (PS/ZH), qui prône, à raison, l'abolition du privilège accordé aux personnes de l'étranger en ce qui concerne l'acquisition de parts dans des fonds immobiliers et dans des sociétés immobilières cotées en bourse.